

Invitation à adhérer à l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Autor(en): **Steiner, R. / Reusser, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **18 (1947)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Invitation à adhérer à l'Association pour la Défense des Intérêts du Jura

Cet appel s'adresse à toutes les personnes, entreprises, sociétés et communes qui ne sont pas encore membres de l'association ou abonnées à notre bulletin « Les Intérêts du Jura ». Ces personnes reçoivent le présent numéro du bulletin sous bande avec quelques annexes.

Messieurs,

Vous avez déjà reçu notre bulletin à plusieurs reprises à titre de propagande. Nous vous renouvelons notre invitation à devenir membres de l'A.D.I.J. et à nous retourner à cet effet la déclaration d'adhésion ci-jointe. Si une affiliation ne vous convient pas en ce moment, vous pouvez aussi contracter un abonnement au bulletin pour le prix de 5.— fr. par an. Nous vous serions en outre très reconnaissants si, n'ayant aucun intérêt à soutenir nos efforts tendant à grouper toutes les bonnes volontés prêtes à collaborer au développement économique et culturel du Jura, vous vouliez bien nous retourner le présent numéro du bulletin avec la simple mention « refusée ».

Nous vous invitons par conséquent à choisir l'une des trois solutions suivantes :

I. Affiliation :

Vous nous envoyez la déclaration d'adhésion ci-jointe en indiquant le montant de la cotisation que vous voulez nous verser dans les limites de la catégorie qui vous concerne.

II. Abonnement:

Vous attendez que le remboursement vous soit présenté, ce qui sera fait dans le courant de juin, avec l'envoi du bulletin No 6/1947.

III. Refus :

Vous renvoyez le présent numéro du bulletin, sans adresse et sans frais, avec la simple mention „refusé” et votre signature.

Nous nous permettrons vers la mi-juin de prendre le montant de l'abonnement en remboursement auprès de toutes les personnes auxquelles s'adresse le présent appel et qui ne nous auront pas adressé de déclaration d'adhésion, ou qui n'auront pas refusé le présent numéro du bulletin.

En nous excusant du petit dérangement que nous vous occasionnons, nous vous présentons, Messieurs, nos salutations les plus distinguées :

Pour l'A.D.I.J. :

Le secrétaire :

R. STEINER,

Directeur du Progymnase, Delémont

Moutier et Delémont, le 15 mai 1947.

Le président :

F. REUSSER,

Avocat des mineurs, Moutier